**CSEC extra du 29 juin 2020 : Suivi des dispositions prises par l’entreprise dans le cadre de l’épidémie de Coronavirus :**

**Information sur le déploiement des mesures communes au niveau de l’UES Orange pour accompagner le déconfinement progressif décidé par le gouvernement.**

La direction doit cesser d’instrumentaliser la pandémie et les protocoles de mesures sanitaires du gouvernement pour faire des économies sur le dos des salariés.

La CGT dénonce une déclinaison, faite dans la précipitation, du protocole allégé des mesures sanitaires pour permettre un retour rapide du personnel sur site dans le seul but de faire plus de bénéfices et rapidement au détriment de la santé physique et mentale des salariés. Mais quels sont donc les enjeux économiques immédiats ou à court terme pour Orange qui justifieraient de faire prendre plus de risques aux salariés ?

Pour la CGT, la réouverture des bâtiments, entrainant le retour sur site, doit se faire en priorité pour les salariés souffrant du télétravail, en respectant les règles en vigueur. Quels sont les critères que vous allez définir pour le retour sur site ?

Dans un des documents reçus plus que tardivement, vous indiquez qu’une rotation pourrait être mise en place par les managers : sur quels critères ?

Les élus CGT demandent la mise à jour des prévisions d’ouvertures des bâtiments tertiaires suite aux dernières annonces gouvernementales du mercredi 24 juin.

Le travail à domicile subi a pris une importance considérable, et ce du jour au lendemain. Cela s'est fait dans l'urgence, et rarement dans de bonnes conditions. Pour les salariés restant en travail à domicile, les conditions de travail doivent être améliorées très rapidement. Ces salariés sont maintenant dans cette situation depuis plus de trois mois et cela est amené à durer. Nous ne pouvons plus parler d’une situation d’urgence provisoire et les RPS et TMS deviennent désormais des risques plus courants et plus probables que le Coronavirus. Nous vous faisons sans cesse des relances sur la situation de ces salariés. Qu’en est-il à ce sujet ? Merci de nous faire un point détaillé !

Nous avons tous en tête le télétravail qui a concerné un quart de la population active, et qui continue encore aujourd’hui. Si cette période a été un test grandeur nature d'un monde rêvé par les géants du numérique elle a surtout permis de constater qu’Internet et les moyens de communications numériques sont devenus encore plus nécessaires qu'avant. Cela démontre d'un côté le besoin d'un vrai service public de télécommunications ; d'un autre, que notre secteur d'activité ne sera que très peu touché par la crise.

Autre situation, celle de notre réseau de Distribution, il apparaît que les vigiles ne sont plus un préalable à l’ouverture des boutiques.

La CGT vous alerte sur cette situation inenvisageable !

Pour la CGT, si l’accueil des clients sera à nouveau assuré par le pilote de Bienvenue, l’Agent de sécurité doit vérifier le capacitaire d’accueil et prévenir les incivilités. Le nombre de personnes présentes sur la surface de vente doit être précisé, une régulation maintenue et ce, dans toutes les boutiques du territoire.

Dans toutes les DO, est constatée une augmentation inquiétante des fiches incivilités depuis la réouverture des boutiques sur RDV et avec vigiles, c’est une grave mise en danger des salariés que d’envisager leur retrait. La CGT rappelle qu’Orange a l’obligation de protéger la santé physique et morale des salariés.

Si la Direction peut saisir l’opportunité offerte par le gouvernement « d’alléger le protocole » mis en place, elle a le devoir de maintenir les éléments de sécurité sanitaire sans vouloir toujours minimiser les coûts !! Les économies faites depuis le mois de mars sur les déplacements des salariés, les frais d’entretien des bâtiments, etc… ne doivent pas être une nouvelle manne pour les actionnaires ! Vous ne devez pas faire des économies de bouts de chandelle sur le dos des salariés !!

L’économie de la France a été ralentie mais celle d’Orange a augmenté (explosion des ventes de fibres, augmentation de débit, etc.) : notre entreprise ne connait pas la crise !

Le business d’Orange s’est fait grâce à la force au travail, à tous les salariés, à leur réactivité et à leur professionnalisme. En reconnaissance, seuls 13% ont touché la prime COVID, Que comptez-vous faire pour les 87% de salariés qui se sont fortement impliqués mais qui n’ont aucune reconnaissance financière ?

Vous versez une prime de la honte de 30€ aux salariés en travail à domicile H24, alors que le télétravail a fait croître la productivité de 20%.

Vous divisez le budget NAO en cours de presque de moitié à date.

Les petites économies de la Direction sur le dos du personnel sont inacceptables. Quel mépris pour les salariés !